

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMITÉ DE SUIVI DES INTEMPÉRIES DE JUIN ET JUILLET 2021 DANS L' AISNE

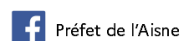
Laon, le 5 août 2021

Ce mardi 3 août 2021, Thomas Campeaux, préfet de l' Aisne, a présidé le comité de suivi des intempéries survenues en juin et juillet 2021, en présence de Nicolas Fricoteaux, président du conseil départemental de l' Aisne, des élus locaux, des services de l' État et des représentants des professions du bâtiment et des assurances.

S' agissant des travaux de réparations des toitures endommagées, le comité a fait un point sur **la mobilisation des couvreurs et la recherche des matériaux nécessaires**, dans un contexte national d' insuffisance de main d' œuvre et de tension sur les approvisionnements en matériaux de construction. Les efforts des responsables axonais et les appels à la solidarité nationale relayés par les organisations professionnelles concernées commencent à porter leurs fruits, permettant d' orienter vers le département de l' Aisne des premiers volumes de tuiles et ardoises, de bois de construction ou de plaques de plâtre.

A une nouvelle fois été évoquée la question du **relogement des sinistrés**. À la suite des événements de juin 2021, les bailleurs sociaux ont été rapidement mobilisés par la Direction Départementale de l' Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) pour offrir des solutions de relogement dans le parc social, sous conditions de ressources, dans le cadre de baux précaires. Bien que la préfecture n' ait pas été sollicitée jusqu' à présent pour de tels besoins, le dispositif demeure disponible et peut notamment être sollicité par l' intermédiaire du guichet unique.

Les maires des communes concernées sont invités à **recenser les populations sinistrées et leurs besoins**, de manière à centraliser les informations et faciliter la coordination des solutions pouvant leur être apportées, notamment au sujet de la relation avec les **assurances**. Les difficultés rencontrées en la matière, qu' il s' agisse de la visite de l' expert ou de la proposition d' indemnisation



@Prefet02



permettant de prévoir le démarrage des travaux de réparation, peuvent être signalées à la préfecture par l'intermédiaire du guichet unique afin d'intervenir auprès des sociétés concernées, avec le concours de la Fédération française de l'Assurance.

La **Gendarmerie nationale est pleinement mobilisée sur le terrain** pour sécuriser les biens et dissuader des potentiels vols et escroqueries. Les populations concernées sont invitées à lui signaler toute infraction et tous comportements suspects.

Enfin, à la suite des annonces de Monsieur Gérard Darmanin, ministre de l'intérieur, lors de son déplacement le mercredi 28 juillet 2021 dans le sud de l'Aisne, **un guichet unique relatif aux problématiques liées aux intempéries de juin et juillet 2021 a été mis en place par la préfecture.**

Les sinistrés (particuliers ou entreprises) et les élus dont les communes sont concernées par ces intempéries, qui rencontrent des **difficultés particulières** en matière de **relogement, de travaux de réparation, de relations avec les compagnies d'assurances ou de sécurité des biens sinistrés**, peuvent solliciter ce guichet unique, ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

Les services de la préfecture assureront un lien avec les services de l'État et l'ensemble des partenaires mobilisés, chacun dans son domaine de compétence, pour rechercher des solutions aux problèmes rencontrés.

Pour contacter le guichet :

- pref-intemperiesjuin2021@aisne.gouv.fr (*privilégier l'adresse mail pour une meilleure prise en charge de la demande*)
- **03 23 21 84 25.**

En conclusion de cette réunion, le préfet et le président du conseil départemental ont salué les efforts des participants et l'élan de solidarité qui se manifeste à la suite de ces événements climatiques, en particulier de la part d'entreprises implantées hors du département.

Le prochain comité de suivi se tiendra dans le courant du mois d'août avec M. François-Xavier BIEUVILLE, haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur placé auprès du préfet de l'Aisne pour coordonner et développer les différentes actions au soutien des populations touchées et animer le guichet unique. Il prendra ses fonctions le 9 août prochain.